

Un autre visage pour le quartier Heyvaert

Le Soir, 20 mai 2015

URBANISME Molenbeek ne veut plus renouveler les permis d'environnement des garages

Le gouvernement répète que la zone du canal est une priorité mais il ne trouve aucune solution légale pour empêcher le renouvellement des permis d'environnement des garages du quartier Heyvaert. Cela n'est pas possible. » L'échevin de l'Urbanisme de Molenbeek, Olivier Mahy (MR), pousse un gros coup de gueule. Depuis un an, plusieurs garages du quartier Heyvaert ont demandé le renouvellement de leur permis d'environnement et il n'a aucun moyen juridique pour les refuser.

Un permis d'environnement a une validité de 15 ans. Or, en 2018, doit s'ouvrir le centre Roll-on Roll-off près de Schaerbeek

Formation. Dans l'idée du gouvernement régional, les transporteurs de voitures devraient déménager dans cette zone pour que le quartier Heyvaert puisse être réhabilité.

Actuellement, 61 sociétés travaillent dans le transport de voitures, ce qui représente environ 3.000 véhicules sur 60.000m². « Chaque année, environ 100.000 voitures transitent dans le quartier Heyvaert. Cela provoque des nuisances sonores, de la pollution, des embarras de circulation et des ennuis de propriété publique. Les riverains qui arrivent notamment aux Terrasses de l'Ecluse se plaignent de plus en plus de leur qualité de vie. »

Depuis un an, cinq garages ont demandé le renouvellement de leur permis. La commune leur refuse puis le collège de l'environnement les délivre. La commune va ensuite en recours devant le gouvernement mais la procédure n'est pas suspensive. « Le gouvernement n'a pas de délais pour se prononcer. Du coup, les exploitations peuvent continuer, précise Olivier Mahy. Si on ne crée pas un vide, on ne pourra jamais mettre en place d'autres projets. Or, nous avons le contrat de quartier Petite Senne avec un budget de 12 millions d'euros. Le public pourrait acquérir certains terrains tout comme les promoteurs privés. Nous ne devons pas loucher le coche et avoir

une politique concertée entre la commune et la Région. »

L'échevin craint que les propriétaires des garages ne partent pas en 2018 pour la zone Roll-on Roll-off si leur permis d'environnement court jusqu'en 2030. « Quels moyens de pression aurons-nous ? Pourquoi vendraient-ils leurs terrains pour aller dans un site qui leur demandera des frais ? Il faut que le gouvernement réagisse. Soit il a fait des effets d'annonce en disant que le canal est sa priorité, soit il n'a pas pris la mesure du travail législatif à faire afin de nous donner des outils légaux pour refuser ces prolongations. » ■

V.Lh.